



**Association Loi 1901 – Reconnue d'intérêt général**

## **Charte de valeurs et d'intentions**

### **Préambule**

Parce que la pauvreté n'est pas une fatalité, l'association Sunrise France India œuvre en Inde, notamment au cœur de la ville de Fatehpur Sikri, (Agra, Uttar Pradesh) pour offrir aux personnes les plus défavorisées les moyens concrets de développer leur autonomie afin de devenir des acteurs économiques à part entière.

### **CHAPITRE I - RESPECT DE LA DIGNITE DE CHACUN – CONFIANCE ET EDUCATION**

**Contribuer à l'éradication de la pauvreté en tant que principe moral et humaniste**

**A/ Par une éducation sur le long terme et de qualité permettant de développer la confiance en soi et de s'épanouir dans la joie**

- ✕ Accompagner la création d'une école (du CP à la 3<sup>ème</sup> = niveaux 1 à 9 selon le système scolaire indienne) et financer son fonctionnement, dans le respect des valeurs de l'équipe locale
- ✕ Inspirer et soutenir les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'un système alternatif d'éducation qui aide chaque enfant à se structurer et à valoriser son potentiel

- ✕ Sensibiliser les parents luttant contre la grande pauvreté à l'importance de l'éducation comme moyen de développement économique
- ✕ Accompagner les enfants financièrement jusqu'à l'université ou dans l'apprentissage d'un métier

### **B/ Par un renforcement de l'économie locale dans un processus de développement humain et d'amélioration des conditions de vie**

- ✕ Accompagner la création et la structuration d'une unité de production artisanale, basée sur la valorisation des savoir-faire existant au sein des familles, et l'autonomisation des apprentis créateurs
- ✕ Proposer des cours d'alphabétisation aux adultes
- ✕ Développer un lieu d'hébergement touristique, créateur d'emplois et soutenant l'école financièrement

### **C/ Par l'amélioration des conditions de santé**

- ✕ Développer une structure médicale locale favorisant l'accès aux soins pour tous et la prévention des risques sanitaires
- ✕ Enrayer l'évolution des pathologies par un accompagnement personnalisé
- ✕ Dispenser des cours d'hygiène au sein de l'école

## **CHAPITRE II – PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE CULTUREL**

### **Encourager la responsabilité individuelle dans la préservation de l'environnement et du patrimoine culturel**

#### **A/ Par le développement d'actions concrètes de gestion des ressources environnementales**

- ✕ Initier les enfants et leurs familles à la protection de l'environnement dans leur quartier, ainsi qu'à la gestion des déchets et du réemploi des ressources
- ✕ Créer un jardin partagé pour sensibiliser la population à la production et la redistribution de denrées locales

## **B/ Par le développement d'activités culturelles et touristiques**

- ✕ Eveiller la curiosité de tous les publics à l'importance du patrimoine culturel local et de son histoire
- ✕ Développer un atelier d'initiation à la cuisine traditionnelle au sein du lieu d'hébergement

## **CHAPITRE III – MIEUX-VIVRE ENSEMBLE – PAIX, JUSTICE ET DEMOCRATIE**

### **Favoriser l'acceptation des différences, le partage et la transmission**

#### **A/ Par le développement d'actions de défense des droits humains**

- ✕ Lutter activement contre les discriminations et les conséquences économiques et sociales de la grande pauvreté
- ✕ Participer au niveau local et régional au respect des droits fondamentaux des populations les plus vulnérables

#### **B/ Par la promotion d'actions citoyennes et collectives**

- ✕ Favoriser et promouvoir la gestion participative dans la gouvernance des œuvres sociales (école et unité de production)
- ✕ Encourager la transparence et l'équité dans les échanges économiques et sociaux
- ✕ Prioriser l'éducation à la citoyenneté au sein de l'école et auprès des populations locales

## **CHAPITRE IV – VALORISATION DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION ET TRANSPARENCE**

### **Considérer l'intention des donateurs avec le plus grand respect**

#### **A/ Par le maintien au niveau minimal des frais de fonctionnement**

- ✕ Respecter la motivation des donateurs de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis
- ✕ Laisser à la seule charge des membres du bureau les frais de voyage et d'hébergement afférents à leurs séjours en Inde

## **B/ Par la transparence financière**

- ✕ Justifier du rescrit fiscal attesté par courrier de la Direction Générale des Finances Publiques daté du 12/12/2016, auprès de toute personne qui en fera la demande
- ✕ Mettre à disposition des donateurs les comptes et rapports d'activité annuels

**Et ainsi, cheminer ensemble vers la paix, la sécurité, la prospérité et le bonheur pour une société plus harmonieuse**